

L'ASSEMBLÉE

FABRIQUE ARTISTIQUE

Fiche Technique

Direction Artistique
Thomas Poulard

17bis rue Saint Eusèbe
69003 Lyon

CONTACT

Régisseur général : Valentin Roby
technique@lassemblee-artistique.fr
+33 6 24 89 19 53

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Normes de sécurité applicables suivant la législation en vigueur de type L de 4ème catégorie.

Nous vous demanderons de nous signaler toute utilisation d'élément pyrotechnique, de machine à fumée, d'utilisation d'appareil électrique non conforme aux normes européennes applicables et de nous faire parvenir impérativement les procès-verbaux de classement au feu des décors et accessoires qui doivent être **classés M1**.

Toute dérogation ne pourra être accordée qu'après accord préalable de la direction.

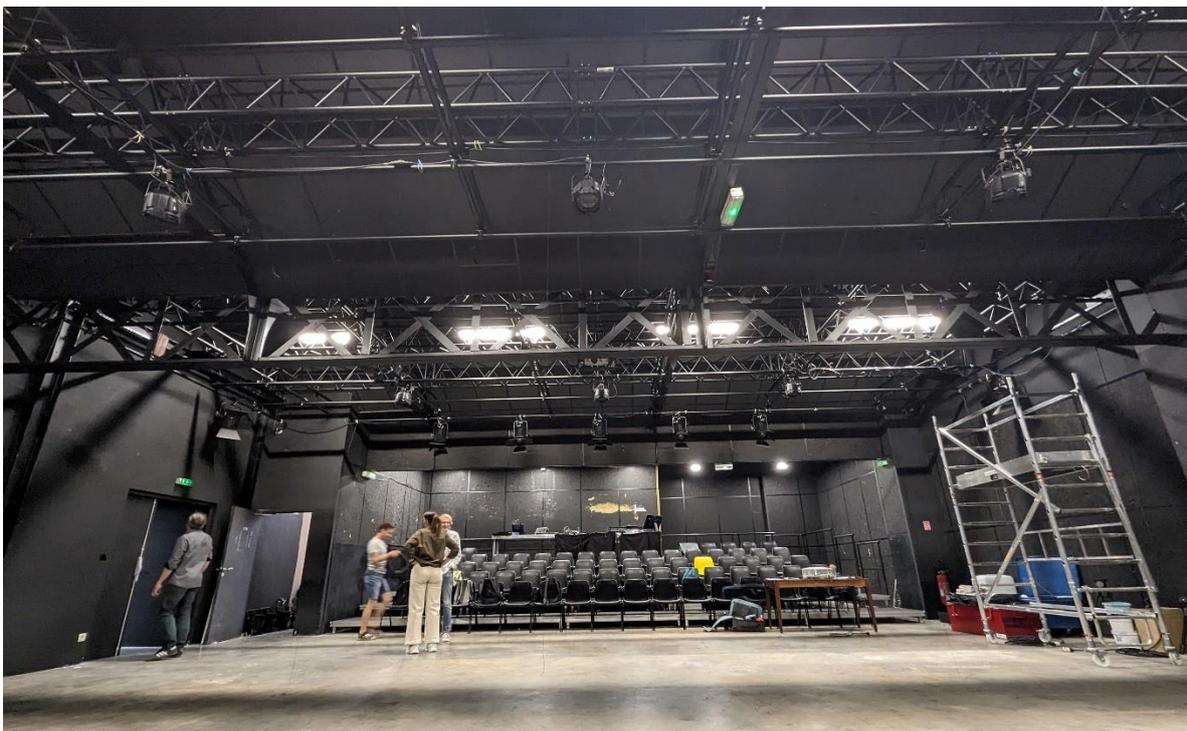
Le personnel de la compagnie accueillie participant au montage et démontage de la résidence doit respecter les règles de sécurité, le code du travail et le port des Equipements de Protection Individuelle.

L'Assemblée est un lieu non-fumeur conformément au décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006. Il y est donc strictement **interdit de fumer dans l'ensemble du bâtiment**.

NUISANCES SONORES

En application du décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998 concernant la diffusion de musique amplifiée dans les ERP, vous voudrez bien noter qu'à aucun moment, le public ne devra être soumis à une pression acoustique supérieure à 102 dB(A) pendant 15 minutes.

L'Assemblée se situe en pleine ville et l'isolation acoustique vis-à-vis du voisinage n'est pas très importante, il vous est demandé de ne pas utiliser de sons amplifiés après 19h en répétitions et 21h lors des sorties de résidence ou spectacles (sauf cas exceptionnels visés par la direction).



STATIONNEMENT

Nous ne disposons pas de place de stationnement attitrée.

Il est possible de se garer sur le trottoir pour le déchargement et chargement mais pas en dehors de ces moments-là. De nombreuses places de parking (payante) sont disponibles dans les rues adjacentes (légèrement moins cher à Villeurbanne à 100m)

ACCES DECORS

Accès plateau de plain-pied, porte d'entrée de la salle (1,40m x 2,03 m),

2 accès sur la rue : - marche 2cm, porte (1m x 2,05m),
- marche 6cm, porte (1,85m x 2,05m)

PLATEAU

Le plateau de la grande salle est un espace modulable de 12m par 13,5m.

Dans sa version classique, avec gradin frontal, les dimensions sont les suivantes :

- Ouverture de mur à mur : 12 m,
- Profondeur (du gradin au mur du fond) : 9,50m

Sol : plancher de danse spectat (plancher sur demi balles de tennis), recouvert d'un tapis de danse de 9m de large sens face lointain.

Jauge du gradin en version frontale

- Avec régie de 1.5m de large : 75 places ou 71 + 3 PMR
- Avec régie de 2m de large : 73 places ou 69 + 3PMR
- Possibilité de rajouter un rang de chaises au parterre de 13 places (fait perdre 1m de profondeur du plateau)

Implantation en frontale installée à demeure. Possibilités d'implantations alternatives (bi-frontal, quadri-frontal, etc.) sur demande.

Toute modification de l'implantation du gradin devra être incluse dans le temps résidence (environ 6h au montage **et** au démontage à 2 personnes).

Attention : L'assemblée ne fournit aucun consommable

GRIL

Gril fixe, composé de :

- 11 perches réparties de la face au lointain (hauteur 3,70 m),
- 2 perches latérales à jardin et à cour (hauteur 3,65m)

Merci de nous spécifier en amont le détail des charges accrochées au gril (poids des éléments et position sur plan) afin de valider la répartition des charges sur l'ensemble de la structure.

Attention : la charpente du bâtiment apporte quelques contraintes (voir plan et photos) :

- 2 fermes métalliques du bâtiment traversent le plateau (jardin-cour) (hauteur sous ferme : 2,90 m)
- 2 supports de ferme sur le mur du lointain
- Pas d'accroches au-dessus du gradin

DRAPPERIE ET MACHINERIE

- 4 pendrillons de 2m de large par 3.65m de long
- 2 demis fonds de 6.5m de large par 3.35m de long
- 3 tubes alu 1.5m diamètre 50mm
- 2 tubes acier 4m diamètre 50mm
- 6 colliers double rotatif CMU 100kg
- 6 pains de fonte 15kg
- 2 poulies PETZL oscillantes CMU 400kg
- Drisse pré étirée noire en 6mm
- 4 praticables 1x1m avec pieds de 20 ou 40 ou 60 cm
- 3 tables pliantes noire 180 x 74 x 74 cm (les tables du hall ne peuvent être déplacées dans la salle)
- 30 chaises noires coquées (les chaises du hall ne peuvent être déplacées dans la salle)
- Une caisse à outils (manuels, pas d'électro portatif) est à votre disposition.

Attention : du fait des supports de ferme sur le mur du lointain, le fond de scène ne peut être installé qu'à partir de la perche N°10 et donc les contres sur le perche N°9

LUMIÈRE

NB :

- **La puissance électrique du bâtiment est limitée. Privilégier les sources LED.**
- **Le réseau DMX est en 5 points**
- **Les réglages se font à la tour**

Jeu d'orgue EOS Element 2 version 3.2.2 (+ écran 24" tactile, souris et clavier),

11 circuits de gradateurs 2kW Robert Juliat Digi IV,

6 ETC ColorSource Fresnel V LED, 6 volets,

10 PC Sully WW (lentille martelée) Robert Juliat, 10 volets, (adressage en RDM),

4 Découpes ColorSource Spot Jr,

4 Découpes ETC Source Four 25°/50° 575W,

6 PAR ETC PAR Four 750W, (lentille CP60, CP61, CP62),

3 Lyres LED 19x15W RGBW + zoom,

4 F1,

4 pieds à crémaillère (hauteur 3 m),

6 platines de sol métal,

1 Splitter DMX 6 canaux BBOX6 RDM2,

2 adaptateurs DMX 5-3

2 adaptateurs DMX 3-5

Attention : Nous ne disposons pas de stock de gélatines.

SON

2 Consoles son analogiques ALLEN&HEATH ZED14 (14/4/2),

Système à demeure dans la salle de spectacle

2 Enceintes coaxiales NEXO P12U,

2 Subwoofers NEXO L15U,

1 Amplificateur NEXO NXAMP4x2mkII,

Enceintes mobiles

2 Enceintes amplifiées YAMAHA DBR10,

2 Enceintes amplifiées BEHRINGER EUROLIVE B212D

4 pieds pour enceintes (hauteur : 2,20 m),

2 Micro SHURE SM58,

4 pieds micros droits embases lourdes, extrémité flexible.

1 pied micro avec perchette

LOGE ET HABILLAGE

Petite loge avec douche, portant, table, miroir et un lavabo, séparée de la salle par un sas.

Une machine à laver est disponible sur place, merci de prévoir votre lessive. Pas de sèche-linge, ni de fer et planche à repasser.

PLANNING

Chaque projet accueilli à l'assemblée est différent, mais un cadre général se dégage tout de même.

Pour de la répétition, la journée de travail peut s'étaler entre 9h et 19h maximum. Pas de travail en soirée

Pour les représentations et sortie de résidence en soirée, l'horaire est fixé à 19h30 et au plus tard jusqu'à 22h (heure où le public doit être sorti du lieu)

Lors des résidences organisées par l'assemblée, vous serez accompagnés par un régisseur de l'assemblée sur un service de 4h lors du montage (généralement le lundi de 9h à 13h), un service de démontage (généralement le vendredi de 14h à 18h) ainsi que lors de votre sortie de résidence (généralement le jeudi de 17h30 à 21h30).

Pour les démontages. Merci de libérer le plateau pour que le démontage puisse commencer à 14h. Lors du démontage, une remise en état de la salle par le régisseur est nécessaire afin de pouvoir accueillir la compagnie suivante dans de bonnes conditions. Si votre démontage durera plus de 2h, merci de commencer avant l'arrivée du régisseur. Sauf exception, vous devrez libérer la salle pour 18h.

L'Assemblée – fabrique artistique

Lors de toutes représentation ou sortie de résidence, merci de libérer le plateau au plus tard 1h avant l'heure afin de pouvoir nettoyer le plateau. L'entrée du public se fait 15 minutes avant l'heure du spectacle.

Pour tout autre événement ou location, le planning se fera au cas par cas dans le respect des horaires de fonctionnement du lieu.

